

# Accueil extra scolaire Pomme d'Api



## Nos horaires :

Lundi – mardi – jeudi et vendredi : de 6h30 à 8h et de 15h30 à 18h\*

Mercredi : de 6h30 à 8h et de 11h30 à 18h\*

\*Présence d'un parent requise à 17h45

Ce projet d'accueil définit l'identité de l'accueil extra-scolaire Pomme d'Api. Vous y découvrirez ses enjeux majeurs concernant l'accueil de l'enfant, le partenariat avec les parents et les membres du personnel.

En ce qui concerne le personnel, le projet d'accueil est un guide permettant d'harmoniser les pratiques des différents collaborateurs. Nous travaillons tous avec le même objectif étant d'apporter aux enfants les soins nécessaires et leur proposer toutes sortes d'activités pour se divertir, grandir et acquérir leur propre autonomie. Le travail du personnel s'inscrit dans un processus de continuité ayant comme trame de fond le respect du rythme de chaque enfant, en vue de son bien-être physique et psychique.

À travers les pages de ce projet d'accueil, vous découvrirez l'organisation des temps d'activité et de temps libre, l'organisation des temps de repas ou encore des temps d'accueil et de départ. Il se fera également le reflet de l'accueil de l'enfant par l'organisation des groupes, leur participation, les règles de vie, le respect du rythme de chacun et bien sur, la relation avec les parents. Accueillir l'enfant de « l'autre » est un travail exigeant et difficile. Le parent confie ce qu'il a de plus précieux. La qualité de l'accueil de l'enfant est donc à considérer comme un enjeu de professionnalisation. Elle s'inscrit dans le respect des parents et de leur enfant.

Bonne découverte...





Bonjour !

Je m'appelle **Lolita**, surnommée **Loli**. Je suis la marionnette qui accompagne votre enfant à l'accueil extra-scolaire Pomme d'Api. Je vais vous présenter notre milieu d'accueil...



L'**ACIS** asbl ou Association Chrétienne des Institutions sociales et de santé a pour mission de proposer au plus grand nombre des services médico-sociaux de qualité dans le respect des valeurs affirmées dans la charte. L'ACIS veut rester fidèle à son approche qui consiste à mettre la Personne au centre de ses actions.

*Adresse administrative :*

*Crèche et Accueil extra-scolaire Pomme d'Api*  
12, Rue de Warrneton  
7780 Comines  
056/859.830

*Adresse de l'accueil des enfants:*

*Accueil extra-scolaire et son Centre de Vacances Pomme d'Api*  
1, Rue du Couvent  
7780 Comines  
0470/24.38.55



## Finalités principales:

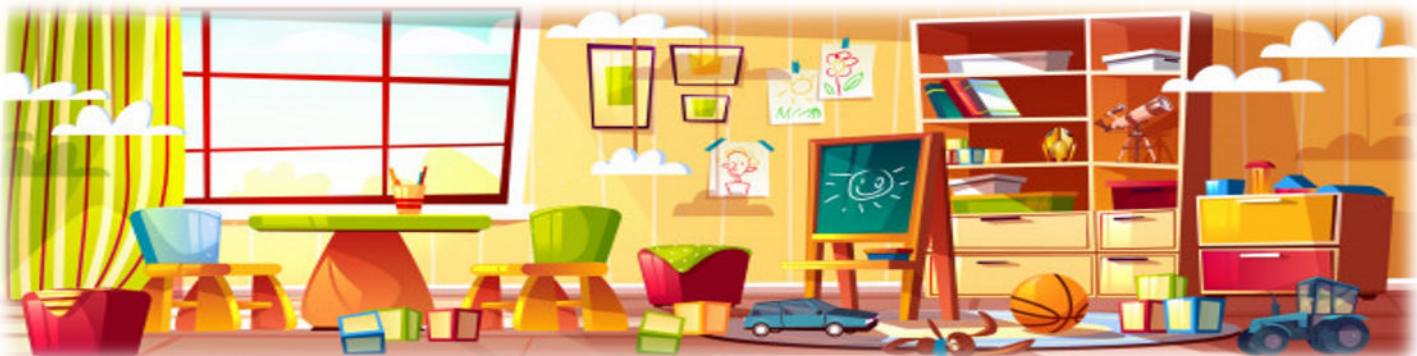
Notre accueil extra-scolaire agréé a pour finalité principale d'offrir à l'enfant un temps où il est acteur de son temps libre dans une ambiance chaleureuse et structurante. Nous avons à cœur de développer l'autonomie des enfants mais également la confiance en soi, la découverte de ses potentialités et l'esprit d'équipe. Ainsi par nos jeux collectifs ou sportifs par exemple, les accueillants contribuent au développement physique et l'intégration sociale de l'enfant. Par les activités manuelles ou l'imagination de spectacle en tout genre, la créativité de l'enfant est mise en avant. L'écologie et la démarche citoyenne est également au centre des préoccupations de notre accueil extra-scolaire en créant avec les enfants une charte de vie à Pomme d'Api par exemple. Tout au long des pages qui suivront, vous découvrirez ce que nous mettons en place pour y parvenir.

En outre, notre milieu d'accueil permet aux parents de concilier leurs responsabilités professionnelles, à savoir tant le travail, la formation professionnelle que la recherche d'emploi, leurs engagements sociaux et les responsabilités parentales.

Il institue un mode d'accueil qui leur permet de confier l'enfant en toute sérénité et d'être pleinement disponibles, tant psychologiquement que professionnellement, pour leurs occupations, professionnelles et autres.

## Accessibilité :

Conformément aux principes d'égalité et de non-discrimination (art. 09 et 10 du code de qualité), en tant que milieu d'accueil agréé par un organisme d'intérêt public, l'accessibilité du milieu d'accueil est assurée à tous les enfants quelle que soit l'occupation professionnelle des parents, le temps de prestation ou l'école fréquentée. Le service est réservé aux enfants de la prématernelle à la 6<sup>ème</sup> primaire.



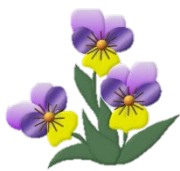


Bienvenue  
À l'accueil extra scolaire  
Pomme d'Api !

Tu seras accueilli par une  
équipe d'accueillants qualifiés  
(puériculteurs et éducateurs)  
ainsi que par la responsable  
pédagogique et la responsable  
logistique.

Toute l'équipe a à cœur d'offrir  
un accueil de qualité, de  
proposer des animations  
diversifiées et de favoriser les  
relations sociales.

L'équipe se tient également à la  
disposition des parents pour le  
meilleur partenariat possible et  
les invite à consulter  
quotidiennement le panneau des  
infos à l'entrée de la classe des  
maternelles.



# Présentation de l'équipe d'encadrement :

## **Le personnel accueillant :**

Afin de garantir la qualité de l'accueil et conformément au décret de l'ONE, le personnel accueillant est qualifié et dispose d'un diplôme de puériculture ou d'éducation. L'accueil extra-scolaire respecte les normes d'encadrement recommandées par l'one (1 animateur par groupe de 12 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur par groupe de 18 enfants de 6 ans et plus). L'équipe a à cœur de continuellement se former en suivant un minimum de deux journées pédagogiques sur site pour tout le personnel de l'équipe et une formation complémentaire hors-site réfléchi avec la responsable pédagogique de notre milieu d'accueil.

## **La responsable pédagogique : Nadège D'Almagne**

La responsable pédagogique est bachelière en psychopédagogie et éducation psychomotrice. Elle gère et accompagne le personnel accueillant. Elle veille au respect du projet d'accueil et du ROI. Elle organise des temps de réflexion pédagogique sur des thèmes comme la création d'une charte participative ou le partenariat avec les parents par exemple. Elle coordonne et analyse également les activités proposées par l'équipe accueillante.

## **La responsable administrative : Marie-Cécile Lendasse**

La responsable administrative encode les présences de l'accueil extra-scolaire. Elle se charge aussi de la facturation. Elle gère la logistique de notre milieu d'accueil.

## **Les réunions en équipe :**

Des réunions entre les accueillants, la responsable pédagogique et la responsable administrative sont prévues au minimum tous les deux mois. Ces temps d'échanges permettent à l'équipe de réfléchir sur les pratiques afin de se réajuster si nécessaire ou de réfléchir à de nouveaux projets.



# Le cadre de vie

L'accueil extra-scolaire Pomme d'Api se situe dans les locaux de l'école Collège Notre Dame de la Lys (cdl) de Comines mais avec notre propre personnel et notre matériel. Les enfants des autres écoles peuvent également être inscrits dans notre milieu d'accueil. Les enfants accueillis chez nous ont de 2.5 ans à 12 ans.

Voici notre espace de vie intérieur...



LA SALLE POLYVALENTE



LA SALLE DES MATERNELLES



LA SALLE DE PSYCHOMOTRICITE



LA SALLE DES PRIMAIRES





L'aménagement de la salle des petits et de celle des grands a été pensé par l'équipe des accueillants et la responsable pédagogique.

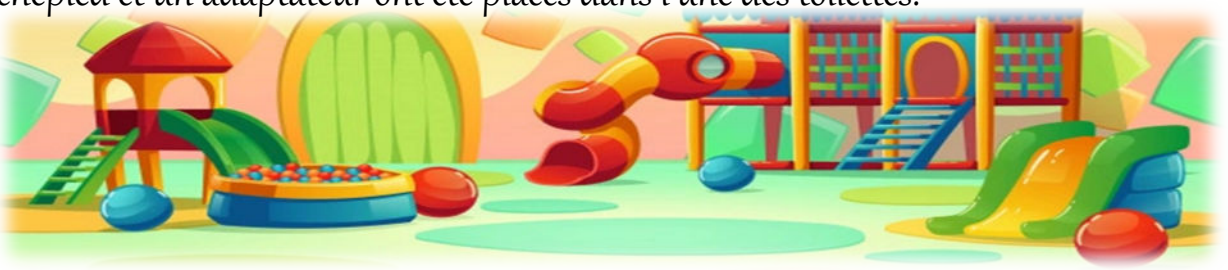
La salle des petits est aménagée comme suit : des chaises et tables adaptées à l'âge des enfants accueillis, un espace pour le change des tous petits à l'abri des regards, des jeux disposés en différents coins accessibles (voitures, poupées, cuisine, construction, playmobils, déguisements, etc), une étagère pour les effets personnels (doudou et gourde) à hauteur de l'enfant, et un espace de rassemblement pour le temps des rituels, pour s'y détendre, lire ou écouter une histoire.

Les petits disposent également de la salle de psychomotricité de l'école qui est aménagée avec une structure motrice en bois, une piscine à balles, une cabane pour se cacher et des jeux d'éveil au mur.

Pour la sieste du mercredi, une salle est mise à disposition au bout du couloir pour les petits qui ont besoin de dormir. Le choix du local a été réfléchi pour que les enfants qui dorment sont le plus au calme possible. Avant le couché, les accueillants organisent un retour au calme avec la marionnette Loli.

La salle des grands dispose elle aussi d'un mobilier adapté à l'âge des enfants. Les tables sont disposées de sorte que les enfants puissent s'y attabler en petits groupes. Les enfants ont accès à l'armoire des jeux de société en sachant que les jeux doivent être respectés. Une fois le jeu terminé, il doit être rangé en veillant à ce que toutes les pièces le soient également. Les enfants ont également l'occasion de laisser libre cours à leur imagination avec le matériel de dessin mis à disposition. Dans cette salle, il y a également l'espace cuisine de l'accueil extra-scolaire pour les activités culinaires du mercredi après-midi. Pour les devoirs, une classe est mise à disposition à l'étage de l'établissement pour que les enfants puissent travailler dans le calme. La salle polyvalente est utilisée pour les départs du soir lorsque tous les enfants sont rassemblés mais également le mercredi après-midi pour les activités motrices comme les jeux de relais, les jeux collectifs ou coopératifs. La salle polyvalente sert aussi pour les temps de représentation théâtrale.

Enfin, les enfants ont accès aux toilettes situées à côté de la salle des petits. Pour les plus petits, un marchepied et un adaptateur ont été placés dans l'une des toilettes.





Et voilà notre espace  
de vie extérieur...



LE JARDIN



LA COUR AVEC UN PREAU

À l'extérieur, nous disposons d'un jardin et d'une cour avec un préau. Nous pensons que les enfants peuvent sortir par tous les temps avec des habits adaptés. Le mercredi après-midi, nous organisons régulièrement des balades le long du canal, des jeux à la plaine ou dans les jardins de la crèche, un temps de récréation dans nos propres espaces pour prendre un bon bol d'air. Nous avons la chance d'avoir près de notre milieu d'accueil de nombreux espaces verts et aimons en profiter.

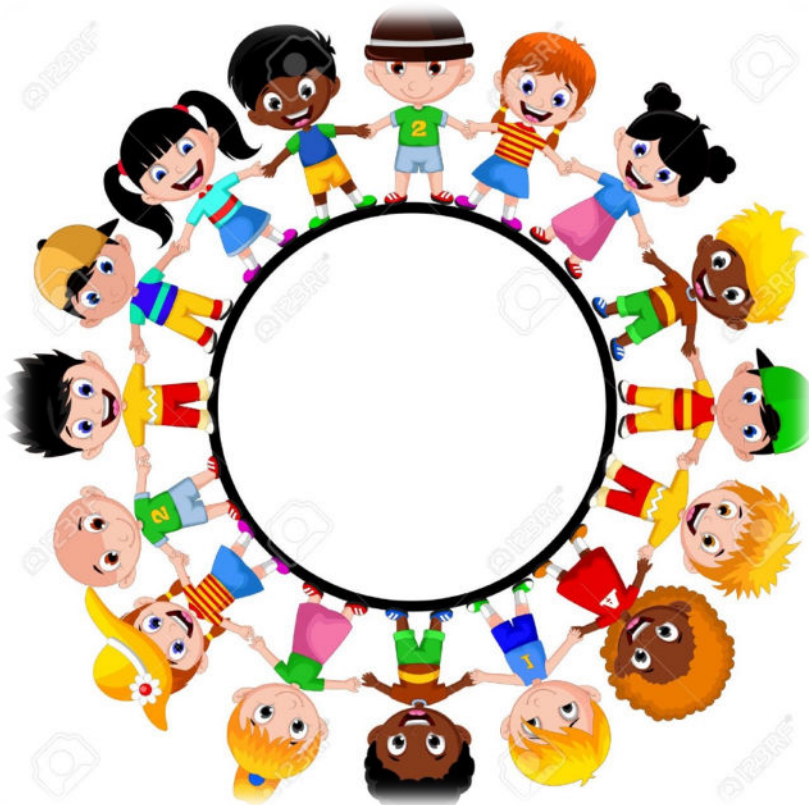
# Les règles de vie :

Pour s'épanouir, les enfants ont besoin d'un cadre, de règles clairement définies. Ainsi, en équipe, nous avons réfléchi aux règles et limites afin que tous les accueillants soient cohérents lorsque l'une d'elles est transgressée. Nous pensons que pour vivre ensemble harmonieusement, les règles de vie de base doivent être respectées.

Dans ce contexte, nous construisons chaque année avec la participation des enfants une charte du bien vivre ensemble. Les petits la construisent avec des photos, alors que les grands l'écrivent eux-mêmes. Les enfants marquent leur accord en collant, autour de la charte, l'empreinte de leur main décorée de ce qui les représente.

Avec les enfants, nous avons réfléchi également aux réparations à effectuer en cas de transgression d'une règle.

La charte terminée, elle est alors affichée dans la salle des petits pour les enfants en maternelle et dans la salle des grands pour les enfants en primaire. La charte est rappelée dès que nécessaire et nous en profitons pour rappeler aux enfants le règlement que les parents ont signé sur ce qu'ils s'engagent à respecter, eux-mêmes et leur enfant, ainsi que sur ce que les accueillants s'engagent à respecter.



# L'accueil et le départ :

**Le matin**, avant l'école, les enfants sont accueillis dès 6h30 dans la classe des maternelles. Dans le couloir, des porte-manteaux sont à disposition. Le parent est alors invité à venir se présenter à l'accueillant pour notifier sa présence et donner les informations concernant l'enfant. Le travail en partenariat avec les parents est pour nous primordial. La communication doit donc être optimum. L'équipe dispose d'un cahier de communication afin que chaque membre du personnel dispose de toutes les informations nécessaires à l'accueil de l'enfant.

Les enfants qui n'ont pas pris leur petit déjeuner à la maison peuvent l'amener et le prendre dans notre milieu d'accueil jusqu'à 7h30 ou demander une tartine et un bol de lait à l'accueillant.

Jusqu'à 8h30, les enfants disposent de ce temps libre pour jouer dans la classe des maternelles ou des primaires avec les jeux mis à disposition, pour s'attabler à faire une activité manuelle, pour faire un jeu de société, ou pour s'amuser avec les copains. Lors du temps libre, l'accueillant se tient alors en retrait tout en étant disponible à chaque enfant. Pour les enfants n'allant pas au Cdl, les parents organisent le transport de leur enfant vers l'école.



**L'après-midi**, après l'école, les enfants sont séparés en deux groupes :

- les maternelles et
- les primaires.

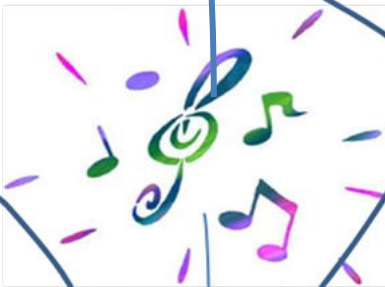
Le temps du goûter est prévu à 15h30 pour les maternelles. Les enfants peuvent amener le goûter de la maison ou prendre celui du milieu d'accueil (tartines et bol de lait). Pour les primaires, le goûter est organisé à 16h45 (sauf le mercredi à 15h30).

Entre 15h45 et 16h45, les enfants ont la possibilité de réaliser leurs devoirs. Nous tenons à préciser qu'il s'agit d'un temps où l'enfant a la possibilité de les faire et qu'il n'en est pas obligé conformément à la notion du temps libre du décret ATL de l'ONE. Comme dit précédemment, nous plaçons l'enfant comme acteur de son temps libre et considérons que enfant, parents et accueillants ont des responsabilités partagées quant au suivi scolaire. Les accueillants peuvent donner une aide mais pas corriger les devoirs. Le rôle des accueillants est d'offrir les conditions propices à la réalisation des devoirs. Revient aux parents de vérifier si l'enfant a réalisé ses devoirs ou non. Dans une démarche de respect, nous tenons à ce que les enfants qui ne font pas leurs devoirs dans notre milieu d'accueil, s'occupent dans le calme. Nous mettons à disposition des BD, des dessins, des jeux de logique à disposition. Dans la mesure du possible, les enfants qui ne souhaitent pas faire leurs devoirs dans notre structure restent dans la classe des primaires.

Vers 17h, les maternelles et les primaires sont rassemblés dans la salle polyvalente. Il est demandé aux parents de venir rechercher leur enfant pour 17h45 au plus tard. Nous demandons également aux parents de venir se présenter à l'accueillant pour signifier le départ de l'enfant et avoir un retour sur son temps d'accueil. Comme le matin, les enfants disposent de ce temps libre pour jouer avec les jeux mis à disposition. En repartant de l'accueil extra-scolaire, l'enfant est invité à mettre son épingle sur la roue des émotions.



# Le mercredi après-midi :



Le planning est affiché devant l'entrée de la classe des petits...

### Les enfants qui ne sont pas au Cdl :

Ils sont accueillis dans notre milieu d'accueil dès 11h30. Les parents organisent la venue de l'enfant dans notre milieu d'accueil. Les enfants prennent leur pique-nique dans une ambiance sereine. Nous invitons le parent à fournir à son enfant un pique-nique équilibré.

### Les enfants scolarisés au Cdl:

Ils sont accueillis dès 13h dans notre milieu d'accueil après avoir pris le repas à la cantine de l'école.

À 13h, les enfants sont rassemblés dans la salle polyvalente pour jouer librement sous le regard bienveillant et sécurisant des accueillants qui se tiennent en retrait mais disponibles à chaque enfant.

À 14h, les maternelles et les primaires sont divisés. Dans chaque groupe, les enfants ont le choix entre différentes animations proposées par l'équipe accueillante. À la fin des activités, les accueillants organisent un temps d'évaluation avec les enfants avec la roue des émotions pour les petits et une discussion avec les grands afin de se réajuster si nécessaire pour que tous puissent passer d'agréables mercredis après-midis.

Pour les tout-petits, une sieste est organisée à partir de 13h jusqu'à 15h.

L'équipe veille à ce que le programme des animations soit le plus diversifié possible avec des activités comme : des jeux de relais, des parcours de psychomotricité, la création d'un spectacle, des quizz, des activités culinaires ou manuelles, des activités musicales, des jeux collectifs, en extérieur, etc.

Le goûter est organisé vers 15h30. Les enfants peuvent l'amener de la maison ou prendre celui proposé par le milieu d'accueil (tartines et un bol de lait). Après le goûter, les enfants jouent librement jusqu'au départ de notre accueil extra-scolaire.





Accueil extra-scolaire Pomme d'Api, ACIS asbl

Téléphone des bureaux : 056/859.830

GSM de l'accueil extra-scolaire et du CdV : 0470/24.38.55

mail : prenom.nom@acis-asbl.be (sans accent, ni apostrophe)

[www.acis-asbl.be](http://www.acis-asbl.be)